**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

**Herausgeber:** Union syndicale suisse

Band: 38 (1946) Heft: 11-12

Buchbesprechung: Bibliographie

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

leur compte ou qui occupent du personnel n'auront droit à l'indemnité qu'après six semaines de maladie.

Les soins médicaux seront entièrement gratuits à l'hôpital et remboursés à raison de 75% s'ils sont donnés ailleurs. De même, les soins médicaux donnés à domicile, les médicaments prescrits, les traitements aux rayons X et les soins de sage-femme seront tout à fait gratuits.

Le coût de ce vaste système, dont nous n'avons donné ici que les grandes lignes, sera supporté en commun par les assurés, les employeurs, les communes et l'Etat. L'obligation de cotiser s'étendra à tous les citoyens habitant le pays et dont l'âge varie entre 16 et 67 ans, à l'exception toutefois de ceux dont le revenu est si faible qu'ils ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu et sur la fortune.

## **Bibliographie**

Sur le Mouvement syndical international. Par Corneille Mertens. Edition Labor, Bruxelles.

Dans un opuscule de 78 pages bien présentées, l'auteur esquisse brièvement, mais avec fermeté, les origines du mouvement syndical international, ses caractéristiques et son activité. Nul n'était mieux qualifié pour remplir cette tâche que l'ancien vice-président de la Fédération syndicale internationale, dont l'activité personnelle contribua durant près d'un demi-siècle au développement du syndicalisme belge et mondial. En traits rapides et nets, Mertens établit un bilan élogieux du travail effectué, dans des conditions souvent déplorables, par un « mouvement syndical reconnaissant la lutte des classes et s'en inspirant dans son activité ». C'est à une prospection rapide dans le riche passé syndical des différents pays européens que l'auteur nous convie, ces pays dont le rôle est maintenant si effacé dans la nouvelle Fédération syndicale mondiale agitée par de nouvelles forces très «dynamiques». Après cette lecture instructive, il faut bien constater qu'en fait de travail constructif, la Fédération syndicale internationale a laissé un exemple qu'il sera difficile de dépasser ou même d'égaler. Nous recommandons par conséquent à nos lecteurs cette récapitulation très utile pour ceux qui ne dédaignent pas les leçons du passé. Reste maintenant à publier l'ouvrage plus complet écrit par Mertens dans les longues méditations des temps maudits: « Essai sur le syndicalisme ». Pour cela, il s'agit de découvrir un éditeur intelligent et désintéressé qui se préocuppe également de l'édification objective des générations futures.

Le Travail et la Civilisation. Par Hyacinthe Dubreuil. Editions Radar, 5, avenue Th.-Flournoy, Genève.

Dans sa lutte pour une existence plus digne et plus heureuse, le travailleur doit se documenter auprès des meilleures sources afin d'agir avec toujours plus de cohérence et partant de succès. Hyacinthe Dubreuil, cet ancien secrétaire de la C.G.T. française et plus tard fonctionnaire au Bureau international du Travail lui en fournit une nouvelle occasion. Même si l'on peut diverger d'opinion sur tel ou tel argument présenté par l'auteur, chacun s'inclinera devant la noblesse des sentiments qu'il exprime dans son nouvel ouvrage «Le Travail et la Civilisation».